

Santé Sécurité Risque Psychosociaux

La « santé mentale » c'est l'affaire de tous !

Grande cause nationale, la santé mentale est au cœur des problématiques en entreprise. Facteur d'absentéisme pour les uns, impossibilité médicale avérée de retourner au travail pour les autres, la Cfdt défend les droits des salariés vers de meilleures conditions de travail et lève les tabous. Les employeurs sensibilisent et informent, la Cfdt souhaite aller plus loin en proposant et revendiquant la mise en place d'indicateurs clés pour combattre les Risques Psycho Sociaux.

Si le travail peut avoir des effets bénéfiques sur notre santé mentale en contribuant à une bonne estime de soi, en renforçant notre sentiment d'accompagnement ou en nous donnant une identité unique au sein d'une communauté, il peut également être à l'origine de problèmes de santé mentale et/ou aggraver des troubles psychiques existants.

Un cadre de travail sain est un droit fondamental.

Les risques industriels sont suivis au sein de notre Groupe via le comptage des HPE - Evènement haut potentiel et gravité - ou presqu'accident. Ces outils de prévention largement déployés dans nos entreprises du Groupe ne couvrent pas encore la thématique des RPS et plus précisément celle de la santé mentale. C'est pourquoi, la Cfdt a revendiqué au plus haut niveau de l'entreprise la mise en place de cet outil de pilotage concret.

La vigilance partagée, c'est aussi pour la santé mentale!



EN SAVOIR +

Retrouvez en détail les positions Cfdt

LA SANTÉ MENTALE : UN DROIT UNIVERSELFédération Chimie Energie CFDT

VOS CONTACTS +

Stéphane CAPUT – DALKIA

Eric LEMOINE – EDF-SA

Laurent ESTIENNE – EDF-SA

Arnaud GRANDEMANGE – Coordonnateur Cfdt pour

Gabrielle CAPRON – EDF Power solutions
Alexandre CRETIAUX – FRAMATOME
Mickaël BUEVOS – ENEDIS

* Audience de la représentativité du 8 avril 2025

La Cfdt, premier choix des salariés*





